

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1- Gestion des appels téléphoniques, de l'accueil au comptoir et de la salle d'attente de la structure vétérinaire A1.2 - Conseil et vente de services et de produits vétérinaires non réglementés A1.3 – Prise et transmission des informations au client, aux équipes internes de l'ESV et autres interlocuteurs A1.4 - Suivi de l'animal	C1.1.1 - Accueillir un propriétaire d'animal, en gérant son attente au standard ou au comptoir et en collectant les éléments clés de sa demande, afin d'en évaluer la priorité et de lui donner une réponse professionnelle adaptée, dans le respect du cadre réglementaire.	<i>Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptations selon la situation de handicap, propre à chaque candidat à la certification professionnelle conformément au règlement de certification.</i> -Mises en situations reconstituées - jeux de rôle (E1.1 et E1.2) -Etude de cas simple avec restitution orale et entretien avec le jury (E1.3) -E1.1 et E1.2 : évaluent les compétences de C1.1.1 à C1.4. -E1.3 : évalue la compétence C1.5 Durée totale : 55 min Lieu : centre de formation	La communication verbale et non-verbale est adaptée : -L'expression du visage, la posture et gestuelle sont adaptées -Le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté au client -L'écoute est active et bienveillante -L'élocution est claire -La présentation du candidat est adaptée au contexte (cheveux attachés, ongles courts et sans vernis, tenue professionnelle) Les étapes-clés de l'entretien d'accueil du propriétaire de l'animal sont respectées : -La prise de contact est professionnelle -Les formules de bienvenue et de politesse sont utilisés -Le questionnement précise la demande -La reformulation confirme la demande -Les situations d'urgence sont détectées ou le degré d'urgence est évalué -Les situations d'attente (double appel, au comptoir) sont maîtrisées -La demande reçoit une réponse ou est transmise au bon interlocuteur -La conclusion évalue la compréhension et la satisfaction du client -La prise de congé est adéquate

après sa visite A1.5.1 – Préparation de la délivrance des médicaments prescrits A1.5.2 – Vente des produits autorisés A1.5.3 – Information au client sur la réglementation et la législation	C1.1.2 - S'adapter au profil du client, dont les clients en situation de handicap, et/ou à une situation sensible ou difficile avec écoute et empathie, en prenant en compte l'état émotionnel du propriétaire et sa relation à son animal, pour éviter tout risque de conflit, de complication, d'insatisfaction ou d'incompréhension. C1.2 - Conduire l'entretien de conseil d'un propriétaire d'animal, en explorant tous les besoins, afin de lui recommander ou de lui vendre les produits et services adaptés à ses attentes et au maintien de son animal en bonne santé, dans le respect du cadre réglementaire.	E1.1 et E1.2 : Mises en situations reconstituées - jeux de rôle Il s'agit de 2 situations professionnelles auxquelles est confronté le candidat. -E1.1 – « accueil, dont une situation difficile ou sensible » - Durée : 20 min -E1.2 – « conseil et vente » - Durée : 20 min Sur la base des consignes et du sujet tiré au sort, le candidat accueille et conduit un entretien, puis prodigue des conseils auprès du client (joué par un membre du jury). L'échange devra permettre au candidat de : - Assurer un accueil adapté du client, - Récolter les informations pertinentes, - Identifier les besoins spécifiques du client, - Conseiller sur les produits et les services, - Communiquer des informations fiables et pertinentes au client et à l'équipe soignante.	La communication est adaptée au profil du propriétaire de l'animal : -Les caractéristiques du client sont prises en compte -Le discours et l'attitude sont adaptés à l'état émotionnel du client (qualité de l'expression, empathie et écoute) -Les réponses apportées sont adaptées à la situation (urgence, durée d'attente, disponibilités du praticien, etc.). -Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont pris en compte, le cas échéant lors des échanges. Le questionnement est structuré et pertinent : -Les questions permettent de préciser les besoins exprimés par le propriétaire vis-à-vis de son animal -Les questions permettent d'identifier les besoins latents de l'animal Les propositions sont en adéquation avec les besoins de l'animal et du propriétaire : -Les propositions de services et/ou de produits tiennent compte des informations recueillies et sont adaptées aux besoins identifiés. -Les propositions de services et/ou de produits tiennent compte du cadre réglementaire
--	---	--	--

		E1.3 : Etude de cas simple avec restitution orale et entretien avec le jury Il s'agit d'une étude de cas portant sur des cas pratiques réels ou reconstitués. A partir d'un sujet tiré au sort, le candidat devra analyser et traiter une situation professionnelle portant sur <u>le respect des limites de son rôle et le cadre réglementaire de ce dernier</u>. Il devra identifier les bonnes pratiques et les mauvaises. L'épreuve est suivie d'un échange avec le jury. Durée : 15 min	L'argumentaire est pertinent : -L'argumentaire est construit en liant une caractéristique du service/produit à son bénéfice pour l'animal ou le propriétaire et repose sur des preuves scientifiques -Les réponses aux objections du client sont construites -Le candidat vérifie l'adhésion du client Les informations données au client sont fiables et pertinentes : -Les informations sont claires et précises -Les informations répondent aux besoins identifiés -Les informations sont fiables et conformes aux données médicales/à la physiologie animale/au cadre réglementaire
	C1.3 - Communiquer les informations clés aux interlocuteurs concernés (propriétaire d'animaux, membres de l'équipe soignante, etc.), par le moyen adéquat et dans le délai voulu, pour permettre le suivi de la situation.		Les informations transmises sont pertinentes et complètes : -Le choix du support d'information est adéquat (dossier client, animal, mail, tableau...) -Les informations à transmettre sont sélectionnées -Le destinataire est correctement identifié -Les informations ont été transmises sans oubli -La prise en compte de l'information a été vérifiée -Le secret professionnel et la déontologie sont respecté(e)

	C1.4 - Assurer la relation client après la visite , en utilisant les moyens de communication adéquats, pour contribuer à l'observance des recommandations ou des traitements ainsi qu'à la satisfaction de la clientèle.		Les procédures de suivi du client sont appliquées : -La modalité choisie (appel, sms ou mail, enquête) est pertinente -L'objectif de la prise de contact est précisé (suivi thérapeutique, prise de nouvelles de l'animal, observance des prescriptions, conseils d'accompagnement, feed-back sur la satisfaction, rappel des échéances) -Le candidat s'assure de la bonne compréhension des informations données au propriétaire
	C1.5 - Assurer ses activités d'accueil et de conseil-client en respectant le cadre réglementaire de son rôle afin de rester dans les limites d'un exercice légal et de contribuer à l'image professionnelle de l'établissement de soins vétérinaires.		Les limites du rôle de l'ASV sont respectées : -Le cadre réglementaire sur la délivrance des produits vétérinaires est appliqué -Seuls les produits autorisés dont les médicaments dérogatoires sont vendus -Les informations utiles à l'emploi des produits (hygiène, alimentation et accessoire) sont maîtrisées -Aucun diagnostic n'est réalisé -Les informations pertinentes relatives à la réglementation sont données au client
A2.1 - Rangement et suivi des stocks et des commandes A2.2 - Organisation des plannings (rendez-vous, tournées, tâches, relances clients, opérations de maintenance...)	C2.1 - Gérer les stocks en assurant leur suivi, les commandes et les livraisons , pour éviter toutes ruptures ou surstockages et répondre aux besoins de fonctionnement de l'établissement de soins vétérinaires.	<i>Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptations selon la situation de handicap, propre à chaque candidat à la certification professionnelle conformément au règlement de certification.</i> -Etude de cas complexe avec restitution orale (E2.1) -Entretien avec le jury (E2.2)	La gestion des commandes est maîtrisée : -Le rythme habituel des commandes est pris en compte -Les ruptures de stock sont anticipées -Les commandes spéciales sont gérées, le cas échéant -Les délais de livraison sont pris en compte -Les limites de péremption sont contrôlées -La réception des commandes suit les bonnes pratiques -Le stockage et la traçabilité est conforme aux caractéristiques du produit et à la législation
A2.3 - Gestion des fichiers (clients, fournisseurs, tarifs) et des registres réglementaires	C2.2 - Organiser les activités de la structure vétérinaire par l'élaboration des plannings en tenant compte des priorités et des contraintes internes, réglementaires ou liées aux clients pour optimiser le fonctionnement		La planification des activités est pertinente et adaptée aux contraintes : -Les contraintes (temps, disponibilités des praticiens, absence, urgences, temps de pause, demandes clients, échéances, etc.) sont prises en compte -Les priorités sont identifiées et hiérarchisées -La durée du créneau est adaptée à l'acte -La durée des déplacements est prise en compte, le cas échéant
		-E2.1 : évalue les compétences de C2.1 à C2.5. -E2.2 : évalue la compétences C2.6 Durée totale : 45 min Lieu : centre de formation	

A2.4 – Gestion du courrier et des documents professionnels A2.5 - Traitement et vérification des encaissements A2.6.1 - Transmission du formulaire de confidentialité et de droit à l'image A2.6.2 - Rédaction de documents professionnels et de publications internet	interne.	E2.1 : Etude de cas complexe avec restitution orale L'épreuve consiste en une étude de cas portant sur des cas pratiques réels ou reconstitués sur la gestion administrative au sein d'une structure vétérinaire. À partir de cas imposés et de ressources à disposition, le candidat devra : - Assurer une planification de rendez-vous en fonction d'un planning existant. - Assurer la saisie et le suivi des données d'un client. - Répondre à une problématique liée à une commande et/ou gestion de stock. - Traiter des encaissements. Durée : 40 min. Le jury pourra au cours de l'épreuve demander des précisions au candidat. E2.2 : Entretien avec le jury En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury pose au candidat des questions relatives à <u>la réglementation en vigueur dans le cadre des activités</u> : protection des données, confidentialité, etc. Durée : 5 min.	-Le planning est réorganisé en fonction des situations
	C2.3 - Saisir les informations relatives à l'activité vétérinaire en utilisant les outils informatiques le cas échéant, en soignant la saisie des données et en respectant le cadre réglementaire, pour permettre la mise à jour des fichiers et des registres.		Les informations sont saisies sans erreur ni oubli : -Les données sont saisies dans les champs appropriés -Les données saisies sont exactes, précises, complètes et cohérentes -La complétude et la qualité de la saisie sont contrôlées
	C2.4 - Assurer le secrétariat administratif de la structure vétérinaire en gérant le courrier (rédaction, réception et classement) et l'édition des documents professionnels (facturation, devis, contrats, ...) pour favoriser la communication interne et externe et répondre aux obligations réglementaires.		Les documents professionnels sont conformes : -Les documents professionnels adaptés sont identifiés -Les mentions obligatoires, le cas échéant, sont incluses -Les règles de rédaction et de présentation, le cas échéant, sont adaptées
	C2.5 - Procéder aux encaissements en s'adaptant aux différents moyens de paiements (CB, chèque, espèces, ...) et à leurs modalités (comptant, différé, ...) pour éviter les erreurs comptables et les impayés.		La tenue de caisse est réalisée sans erreur ni oubli : -La procédure appliquée selon le moyen de paiement est conforme -Le montant encaissé est contrôlé -Le rendu de monnaie est correct, le cas échéant -Les impayés et les paiements différés sont identifiés, le cas échéant
	C2.6 - Assurer les activités d'organisation interne en respectant le cadre		Le cadre réglementaire est respecté : -La complétude des documents réglementaires nécessaires à la prise en charge d'un animal est contrôlée en amont (consentement éclairé, devis, ...)

	règlementaire afin d'assurer la protection des données personnelles et professionnelles et se conformer au code de déontologie, le code rural et le RGPD.		-La protection des données des patients conformément aux lois sur la confidentialité et la protection des données est assurée. -Le contenu des publications internet (site, réseaux sociaux) suit la réglementation, le cas échéant
A3.1 - Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements professionnels A3.2 – Tri et élimination des déchets d'activités de soins A3.3 - Nettoyage, désinfection et stérilisation du petit matériel chirurgical et de soins et des textiles A3.4.1 - Elimination des sources de contamination liées à l'animal A3.4.2 – Préparation hygiénique du site d'intervention A3.5 - Lavage des mains	C3.1 - Appliquer les protocoles d'hygiène des surfaces et des équipements professionnels en les choisissant, en fonction du risque infectieux identifiés, en se protégeant des risques professionnels pour éliminer les sources de contamination dans l'environnement. C3.2 – Appliquer les protocoles de gestion de déchets de soins en respectant la législation en vigueur pour éviter les risques professionnels biologiques et physiques liés aux activités de soins. C3.3 - Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène du petit matériel et des textiles adaptés à la nature du matériau et au risque infectieux, en se protégeant des risques professionnels, pour prévenir les infections nosocomiales.	<i>Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptations selon la situation de handicap, propre à chaque candidat à la certification professionnelle conformément au règlement de certification.</i> -Etude de cas complexe avec restitution orale (E3.1) -Geste pratique technique et entretien avec le jury (E3.2). -E3.1 : évalue les compétences de C3.1 à C3.4. -E3.2 : évalue les compétences C3.5 Durée totale : 45 min Lieu : centre de formation E3.1 : Etudes de cas complexe avec restitution orale L'épreuve consiste en une étude de cas portant sur des cas pratiques réels ou reconstitués sur le nettoyage, la gestion du risque infectieux, le tri des déchets. À partir des cas imposés et des ressources à disposition, le candidat devra :	Le protocole d'hygiène et son application sont conformes (surfaces, cages et équipements) : -Les supports contaminés sont identifiés -Les conséquences potentielles du risque infectieux sont évaluées (maladie nosocomiale, contagion entre animaux, zoonose) -Le choix du protocole de nettoyage et de désinfection est justifié -Les modes d'emploi des produits et du matériel sont respectés. -La chronologie des opérations est conforme -Les EPI (équipements de protection individuelle) adaptés sont cités La gestion des déchets est conforme : -Les déchets sont triés selon leur catégorie -Les conteneurs de stockage sont adaptés -Les mesures de précaution pour l'élimination des déchets, y compris les DASRI, sont adéquates Le protocole d'hygiène et son application sont conformes (petits matériels et textiles) : -Les équipements contaminés sont identifiés (matériel, textiles, instruments..., etc.) -Les conséquences potentielles du risque infectieux sont évaluées -Le choix du protocole de nettoyage, de désinfection voire stérilisation est justifié -L'application du protocole choisi suit les bonnes pratiques -Les EPI utilisés sont adaptés -Les points de contrôle sont cités

	C3.4 – Mettre en œuvre les mesures d'hygiène pour l'animal et les opérateurs , en s'adaptant au risque infectieux, pour prévenir la propagation d'un agent infectieux dans l'environnement, et/ou les contaminations de l'animal et des soignants.	- Proposer et expliquer le protocole d'hygiène des locaux et équipements adapté - Proposer et expliquer un protocole d'hygiène du petit matériel adapté - Présenter la gestion des déchets liés à l'activité de soins - Mettre en place les mesures de protection des risques professionnels Durée : 35 min. Le jury pourra au cours de l'épreuve demander des précisions au candidat.	Le protocole d'hygiène et son application sont conformes (animal et opérateurs) : -Les sources de contaminations liées à l'animal sont identifiées -Les conséquences potentielles du risque infectieux sont évaluées -Les mesures de prévention des zoonoses et des contaminations entre animaux sont décrites (dont EPI) -Le choix des produits utilisés lors de la préparation hygiénique du site opératoire est justifié -Les modes d'emploi des produits sont respectés.
	C3.5 – Appliquer les mesures d'hygiène des mains en choisissant le protocole de lavage ou de frictions adapté pour limiter le risque infectieux lors des manipulations.	E3.2 : Geste pratique technique et entretien avec le jury Le candidat devra réaliser un lavage des mains selon la situation tirée au sort. Le jury pourra poser des questions de précision et/ou de variabilité. Durée : 10 min	Le lavage des mains est adapté à l'acte et au risque de contamination : -Le choix du protocole est adapté -La chronologie, la méthodologie et la durée des étapes sont respectées -Aucune zone n'est oubliée -Toute recontamination au cours du lavage est évitée
A4.1.1 - Réalisation des admissions des animaux à opérer ou à hospitaliser A4.1.2 - Suivi des informations concernant l'animal avant, pendant et après l'hospitalisation	C4.1 – Réaliser le suivi des informations relatives à la prise en charge d'un animal dès son admission en collectant et saisissant les données pour assurer la traçabilité tout au long de son parcours de soin.	<i>Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptations selon la situation de handicap, propre à chaque candidat à la certification professionnelle conformément au règlement de certification.</i> -Rapport d'activité écrit avec soutenance orale et entretien avec le jury (E4.1) -Explicitation d'un acte de contention et entretien avec le jury (E4.2) -E4.1 : évalue les compétences de C4.1 à C4.7 (hors C4.3).	Les informations relatives aux soins et au suivi de l'animal sont collectées tout au long du parcours de soin : - A l'admission, les informations collectées auprès du propriétaire sont pertinentes (animal à jeun, état général, etc.) -Tout au long de la prise en charge de l'animal, les informations sont saisies dans la fiche d'hospitalisation et/ou le dossier du patient -Les informations pertinentes relatives à la prise en charge de l'animal sont transmises au propriétaire en amont, pendant et à l'issue de celle-ci
A4.2 – Identification et préparation du matériel médical et chirurgical	C4.2 - Mettre à disposition le matériel médico-chirurgical , en sélectionnant le matériel adéquat au complet, en vérifiant son fonctionnement et		Le matériel médico-chirurgical est mis à disposition sans erreur ni oubli (examen, chirurgie, prélèvement, soin, ...) : -Le choix du matériel est adapté à l'animal/au site d'intervention/à la nature de l'acte -Le matériel préparé répond aux indications du praticien -La préparation du matériel est anticipée de façon exhaustive

A4.3 - Positionnement et/ou contention d'un animal vigile	en le présentant au moment opportun, pour permettre la réalisation des actes vétérinaires dans les meilleures conditions.	-E4.2 : évalue la compétences C4.3 Durée totale : 45 min Lieu : centre de formation	Les procédures de vérification du matériel sont maîtrisées : -Les modalités de vérification du matériel médico-chirurgical (date de péremption, intégrité de l'emballage, stérilité, propreté, bon état de fonctionnement, etc.) sont présentées
A4.4 - Préparation de l'animal avant une chirurgie A4.5.1 - Surveillance des paramètres cliniques et du bien-être des animaux hospitalisés A4.5.2 - Surveillance des paramètres cliniques et du bien-être des animaux anesthésiés	C4.3 - Positionner un animal, en s'adaptant à son état émotionnel et à la nature de l'acte pour assurer la sécurité de l'animal, des opérateurs et l'immobilisation du site d'intervention, tout en respectant le bien-être de l'animal.	E4.1 : Rapport d'activité écrit avec soutenance orale et entretien avec le jury Il est attendu que le candidat présente un cas vécu en clinique d'une prise en charge de l'animal, depuis son admission jusqu'à son rendu au propriétaire. Au cours de son parcours, l'animal fait l'objet : - D'une hospitalisation - D'un ou plusieurs examens complémentaires - D'une chirurgie sous anesthésie générale - Et, d'administration de traitements et soins réalisés par l'ASV dans le cadre de l'exercice de son métier. Durée : 35 min	<i>Selon les spécificités de la situation présentée par le candidat :</i> La technique de contention et de positionnement est efficace : -Toutes les phases d'abord sont réalisées : observation, vérification, approche et contact -L'état émotionnel et clinique de l'animal est pris en compte -Le bien-être animal est respecté -La méthode choisie est adaptée à la nature de l'acte -La sécurité de l'animal et du personnel est assurée y compris par l'usage d'aides à la contention le cas échéant -La contention permet l'immobilisation et l'accès au site d'intervention de manière optimale -Les gestes sont calmes et assurés
A4.6 - Manipulation du matériel à usage professionnel A4.7 – Réalisation d'actes non invasifs	C4.4 – Préparer un animal pour une intervention chirurgicale, à la demande du praticien, en respectant le bien-être de l'animal et les procédures adaptées, afin que le vétérinaire puisse opérer dans les conditions optimales.	E4.2 : Explicitation d'un acte de contention et entretien avec le jury. Le candidat réalise un acte de contention et de positionnement sur un animal vigile en clinique. Lors de l'épreuve, il présente le contexte et explicite ses gestes à l'aide d'un support visuel (vidéo). Durée : 10 min.	Le positionnement de l'animal anesthésié est adapté : -Le positionnement réalisé est adapté à l'abord du site concerné -Le bien-être l'animal est respecté La préparation du site opératoire est adéquate : - La tonte de la zone est assurée - La zone de tonte est suffisamment large et centrée sur la voie d'abord -Le nettoyage et la désinfection centrifuge du site d'intervention sont correctement réalisés -Les champs opératoires stériles sont posés de façon aseptique.
	C4.5 - Suivre l'évolution d'un animal hospitalisé et anesthésié en relevant et en enregistrant ses paramètres cliniques, afin de garantir son bien-être, de sécuriser sa prise en charge et de prévenir les complications tout au long de		L'observation des signaux comportementaux et des paramètres de l'animal hospitalisé est fiable : -Les paramètres cliniques et instrumentaux sont relevés à une fréquence adéquate et notés sur un support adapté -La douleur est évaluée à une fréquence adaptée, le cas échéant -Le vétérinaire est alerté en cas d'anomalie

	son parcours de soins.		L'observation des signaux comportementaux et des paramètres de l'animal anesthésié est fiable : -Les paramètres cliniques et instrumentaux sont relevés à une fréquence adéquate et notés sur un support adapté -Les signes de nociception sont détectés le cas échéant -Les vérifications sont effectuées en cas d'anomalie -Le vétérinaire est alerté en cas d'anomalie avérée Le bien-être de l'animal est respecté : -Le confort de l'animal hospitalisé et anesthésié est pris en compte -Les manipulations sont réalisées en douceur -Le nursing des animaux hospitalisés est effectué le cas échéant
	C4.6 - Manipuler le matériel médico-chirurgical, d'examen et/ou d'analyse, dans le respect de son mode d'emploi et en se protégeant des risques professionnels, pour l'utiliser à la demande du praticien.		La manipulation du matériel médico-chirurgical est réalisée sans erreur ni oubli : -La manipulation du matériel médico-chirurgical et des textiles stériles est conforme à l'utilisation recommandée (mode d'emploi, asepsie le cas échéant) -En cas de faute d'asepsie, le changement de gants, de tenue et/ou d'instruments est assuré La manipulation du matériel d'examens complémentaires est réalisée sans erreur ni oubli : <i>En fonction de l'examen complémentaire présenté durant l'épreuve.</i> <u>Prélèvement biologique :</u> -Le choix du matériel nécessaire au prélèvement est pertinent -Le mode d'emploi du-matériel est respecté -Les règles de bonnes pratiques de prise en charge de l'échantillon sont respectées (identification, centrifugation, congélation, ...) -Les modalités de conditionnement des prélèvements sont respectées <i>Et/ou</i> <u>Echographie ou radiologie :</u> -Le mode d'emploi des appareils est respecté -La préparation réalisée est conforme à l'examen d'imagerie

			Les mesures de protection individuelles adaptées aux risques professionnels sont appliquées : <i>En fonction de l'examen complémentaire présenté durant l'épreuve.</i> Prélèvement biologique : -Les équipements de protection portés sont adéquats -Les règles de sécurité sont respectées -Les risques chimiques et biologiques sont maîtrisés <i>Et/ou</i> Echographie ou radiologie : -Les équipements de protection portés sont adéquats -Les règles de sécurité sont respectées -Les risques électriques sont maîtrisés -Les mesures réglementaires concernant l'exposition aux rayons X (personne majeure, femmes enceintes) sont appliquées
	C4.7 - Réaliser les soins et/ou les traitements non invasifs autorisés aux ASV, dans le respect du bien-être animal, de la prescription et des limites du rôle de l'ASV, pour seconder le vétérinaire dans la prise en charge des animaux pris en charge dans l'établissement de soin vétérinaire.		Selon l'acte présenté par le candidat (ex : nursing, soins d'hygiène sur l'animal, soins de plaies superficielles, d'administration des médicaments par voie orale, topique ou respiratoire (inhalation)) : -L'acte réalisé est conforme à la réglementation -Les bonnes pratiques de l'acte sont respectées -Des précisions sont demandées au vétérinaire le cas échéant -La prescription et/ou les consignes du vétérinaire sont respectées -Aucun acte non autorisé à l'ASV n'est réalisé